



CONSEIL D'ADMINISTRATION 1^{er} octobre 2011 Compte-rendu

Présents

Comités de la FFSc :

Alsace : Thierry Hamm, Aquitaine : Bernadette Catalan, Auvergne : Raymond Perret, Bourgogne : Simone Winckel, Bretagne : Michel Monsimer, Champagne : Francine Massin, Côte d'Azur : John Servaeye, Dauphiné-Savoie : Alphonse Tarantini, Flandres : Gérard Van Cayzeele, Franche-Comté : Claude Boucard, Languedoc-Roussillon : Eglantine Borrás, Limousin Périgord : Marie-Dominique Malherbe, Lorraine : Jean François Harmand, Lyonnais : Jean-Pierre Malfois, Midi-Pyrénées : Serge Delhom, Normandie : Aurélien Delaruelle, Paris Ile de France Ouest : Christian Couvreur, Pays de la Loire : Jean-Guy Maudet, Poitou-Charentes : Odette Bernardin, Provence : Annie Gruchot, Sud Francilien : Pascal Astresses, Val de Loire : Manuella Grimal.

Directions Nationales : Marie-Claude Derosne (Présidente de la DNSJS) Jean-François Hember (Président de la DNSC)

Commissions (invités) (en dehors des membres présents à un autre titre) : Michel Bulvestre (CCTHC), Marie-Claude Cornut (DACC)

Comité National d'Ethique (invité) : Laurent Odier

Bureau Directeur : Thierry Bayle, Nadine Depuydt, Daniel Fort, Pascal Graffion, Manuella Grimal, Framboise Leclerc, Michel Monsimer, Flavie Touchet.

Salariés (invités) : Philippe Genet, directeur ; Nathalie Del Olmo, représentante des salariés FFSc/Promolettres.

Excusés : Comité Île-de-France Nord, Comité Var-Estereel

Excusés du Bureau Directeur : Alain Dubreuil, Valérie Malabou, Emmanuel Rivalan, Gérard Thuillot

ORDRE DU JOUR :

Accueil des participants.

- 1° / Ouverture du CA (Daniel Fort) puis point sur le dispositif électoral (Laurent Odier)
- 2° / Bilan financier 2010-2011 (ou éléments de bilan, en fonction des délais de retour sur la clôture de l'exercice) (Thierry Bayle)
- 3° / Point Promolettres (Jacques Libert remplacé par Thierry Bayle)
- 4° / La parole aux Directions Nationales et Commissions
 - a) DNSJS (Marie-Claude Derosne)
 - b) DNSC (Jean-François Hember)

Document joint : « Combiné Scrabble Classique_Duplicate (CA 011011).pdf »

 - c) CCTHC (Michel Bulvestre + Michel Monsimer sur le point « Trophée Diam-Vert »)

Documents joints :

 - « MB 110914 sélections Chpts du Monde CCTHC (CA 011011).pdf »
 - « MB 110914 interclubs CCTHC (CA 011011).pdf »
 - « MB Propositions de la CCTHC au vote du CA (CA 011011).pdf »
 - « modif Trophée DIAM VERT (CA 011011).pdf »
 - d) 14h10 – 14h25 : DACC (Marie-Claude Cornut)

Documents joints : « Bilan_anim_VVF_2011.pdf »

 - « CH7 bilan 2011 et perspectives 2012 (CA 011011).pdf »
 - e) DAAJ

Proposition de modifications de l'article 6 du RI concernant l'élection du bureau directeur (Michel Monsimer)

Document joint : « DAAJ_ModifsRI_2011_v5.pdf »

5° / Point sur les grandes finales des saisons 2011-2012 et 2012-2013 : CdF Individuel & Blitz, CdF Jeunes et Scolaires, Interclubs, CdM 2012 à Montauban : la parole aux organisateurs (ou leurs représentants). Candidature pour le CdF Scolaire 2013 ? Candidatures pour les grandes finales 2014 ?

6° / Points divers

- mise en service du logiciel GePeTo (Pascal Graffion)
- bilan 2010-2011 des pratiques de téléchargement des clubs (Daniel Fort)
- demande d'intervention personnelle d'Alphonse Tarantini.

7° / Questions diverses

Informations - Relevé de décisions

Nouvelles Présidentes de Comité :

- Comité **Champagne** : **Francine Massin**

- Comité **Poitou-Charentes** : **Josiane Blache** (mais Odette Bernardin assure une sorte d'intérim, du fait des soucis de santé du mari de la nouvelle présidente).

Nota : les points de l'ordre du jour ne donnant pas lieu à vote du CA ne sont pas développés dans le tableau ci-dessous.

Points de l'ordre du jour ayant donné lieu à des décisions du CA	Détails	Décisions - Votes
Modification ordre du jour	<p>Demande de retrait du point portant sur les modifications de l'article 6 du RI concernant l'élection du Bureau Directeur (demande formulée par Serge Delhom et Jean-Pierre Malfois). Le Président demande aux membres du CA de se prononcer sur le maintien ou non de ce point à l'ordre du jour.</p>	<p>Maintien du point à l'OdJ 15 pour, 11 contre, 5 abstentions (31 votants)</p>
Propositions de la CCTHC	<p><u>Règlement des Interclubs 2011-2012 :</u></p> <p>Noms des équipes : obligation de les faire commencer par le code club</p> <p>Augmentation de 2 points des indices de valeur (IV) des équipes : Cf. document de synthèse annexé.</p> <p>Modification du système d'attribution des points sur la Qualif et la Finale : prise en compte des résultats individuels, division par division, « mix » points « classement individuel », points « équipe ». Cf. document de synthèse annexé.</p> <p><u>Sélection nationale pour les CdM</u> Rappel des dispositions votées au CA du 02/10/10 : au 31 mars, prise en compte de 3/4 des pourcentages de la saison en cours et 1/4 de la saison précédente. Mise à l'étude d'une modification de règlement pour 2012-2013, à débattre au prochain CA. Pas de vote. Document de synthèse annexé.</p> <p>Augmentation du nombre de qualifiés français au CdM Duplicate Élite : Projet de la Commission Promotion de la FISF qui revient à passer de 25 à 65 qualifiés environ par le classement international au 31 mars ou au 30 avril de la saison du CdM. Hors donc quotas spécifiques (jeunes, espoirs, vermeils-diamants, outremer , ...), ce qui conduirait mécaniquement à une augmentation substantielle du nombre global de qualifiés français. Vote de principe demandé au CA.</p>	<p>Adopté à l'unanimité (32 votants)</p> <p>Adopté à l'unanimité (32 votants)</p> <p>Adopté 19 pour, 3 contre, 10 abstentions (32 votants)</p> <p>Proposition rejetée 0 pour, 17 contre, 15 abstentions (32 votants)</p>

<p>Proposition commune resp. dossier « Vermeils – Diamants » (M. Monsimer) et CCTHC</p>	<p>Modification du règlement du Trophée Diam Vert (Vichy, trophée par Comités sur CdF V&D) pour permettre à plus de Comités d'être classés. Nouveau règlement annexé.</p>	<p>Adopté à l'unanimité (32 votants)</p>
<p>Proposition de la DNSC</p>	<p>Organisation d'un tournoi combiné Classique – Duplicata Projet annexé.</p>	<p>Adopté, 31 pour, 1 abstention (32 votants)</p>
<p>Propositions de la DAAJ</p>	<p>Modifications de l'article 6 du RI concernant l'élection du Bureau Directeur :</p> <p>Après de premiers débats peu consensuels et des demandes d'ajustements, plusieurs membres du CA demandent que la nouvelle rédaction de cet article 6 soit reportée à un prochain CA et que la seule question du défraiement des listes pour leur campagne électorale soit traitée, hors article 6 du RI. Le Président soumet au vote cette proposition.</p> <p>Défraiement des listes dans le cadre de la campagne électorale 2011 : Dans la limite de 200 euros par personne soit 2400 euros par liste, justificatifs de frais contrôlés par le CNE.</p>	<p>Abandon du débat et traitement de la seule question du défraiement des campagnes électorales. 28 pour, 1 contre, 3 abstentions, (32 votants)</p> <p>Adopté 26 pour, 2 contre, 4 abstentions (32 votants)</p>
<p>Propositions de la DACC</p>	<p>Challenge des séries 7 :</p> <p>Sur le dernier SF1 en partie normale (+ vocabulaire courant) de la semaine fédérale de juin, soit le 30 juin 2012.</p> <p>Dotation d'un montant divisé par 2, répartie par moitiés entre classement et tirage au sort.</p> <p>Création d'un challenge des séries 6 :</p> <p>Même modalités que le challenge S7, sauf peut-être sur la répartition de la dotation, à affiner par la commission. Extraction des résultats sur le SF1 du 30 juin 2012, support du challenge des S7. Montant de la dotation calculé de manière à ce que l'ensemble des 2 challenges (S6 et S7) ne coûte pas plus cher que l'actuel challenge S7.</p>	<p>Adopté à l'unanimité (30 votants)</p> <p>Adopté à l'unanimité (30 votants)</p> <p>Adopté à l'unanimité (30 votants)</p>

Accueil, présentation de nouveaux responsables de Comité, inscription de points à l'ordre du jour (Daniel Fort)

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et présente Francine Massin, nouvelle Présidente du Comité Champagne.

Odette Bernardin informe les membres du CA que Josiane Blache est la nouvelle Présidente du Comité Poitou-Charentes mais qu'elle continue à effectuer la gestion du Comité, par intérim, Mme Blache devant affronter une situation difficile du fait des soucis de santé de son mari.

Daniel Fort inscrit deux nouveaux points à l'ordre du jour, dans les « points divers » : le projet de « chevalet électronique » (arbitrage automatisé), l'aide financière accordée à Rachid Boudjenane pour la création d'une fédération de Scrabble en Algérie et d'un festival à Alger.

Un courrier cosigné (cf. document annexé : « courrier SD_JPM CA 011011.pdf ») par Serge Delhom et Jean-Pierre Malfois a été distribué sur les tables. Il demande le retrait du point de l'ordre du jour concernant la proposition de modification de l'article 6 du Règlement Intérieur de la FFSc faite par la commission DAAJ (Développement Associatif et Aspects Juridiques), cet article portant sur l'élection du Bureau Directeur.

Le Président soumet au vote le maintien ou non de ce point à l'ordre du jour.
Le maintien est voté : **15 pour, 11 contre, 4 abstentions** (31 votants).

1° / Point sur le dispositif électoral (Laurent Odier)

Laurent Odier informe les membres du CA que toute la mise en route s'est déroulée dans les délais.

Il évoque les problèmes de routage : absence de bulletins de vote ou de profession de foi, enveloppe de vote manquante, bulletins de votes surnuméraires, matériels de vote non arrivés à destination, etc. Suite à un problème technique chez le routeur, 2000 bulletins de vote pour la liste « Jacques Lachkar » ont été imprimés en surnombre et répartis dans les enveloppes, ce qui explique que de nombreux licenciés ont reçu 2 bulletins (voire plus) de cette liste.

Le CNE a informé les électeurs, par communiqué, des problèmes rencontrés, dès connaissance de l'ampleur des erreurs d'envois. Au total 182 anomalies ont été dûment répertoriées, ce qui ne préjuge pas de leur nombre réel.

Le matériel de vote a été renvoyé dès lors que les licenciés en faisaient la demande au siège de la FFSc.

Le routeur a reconnu ses torts. La facture sera réduite d'environ 2/3 de son montant, en dédommagement.

Le 15 octobre le dépouillement aura lieu au siège de la FFSc et sera piloté par le CNE. Après discussion informelle, il est convenu avec le CA qu'un communiqué de résultats sera publié sur le site web de la FFSc dès le lundi 17 octobre. Conformément au Règlement Intérieur, ils seront annoncés officiellement à l'Assemblée Générale de la FFSc, à Aix-les-Bains, le 28 octobre, et la prise de fonction du nouveau Bureau Directeur s'effectuera le samedi 7 janvier 2012 lors du Conseil d'Administration prévu à cet effet.

2° / Bilan financier Promolettres (Thierry Bayle)

Annexe : copie du powerpoint de présentation « PPT PML CA octobre 2011.pdf »

En l'absence de Jacques Libert, Gérant de Promolettres, Thierry Bayle, Trésorier de la FFSc commente quelques chiffres-clés du document fourni.

En boutique : +24% de ventes par rapport au budget mais des ventes ont été réalisées à prix coûtants (stock de produits ODS5).

Édition : +16% par rapport au prévisionnel

Résultat net : **-14,7 k€**

Ce résultat est meilleur que prévu (-36,7 k€ au budget).

Jean-Guy Maudet, Président du Comité Pays de la Loire, demande à quoi correspondent les 22,5 k€ euros de charge exceptionnelle. Le Président indique qu'il s'agit du montant de la rupture conventionnelle de Jacques Lachkar.

3° / Bilan financier FFSc 2010 - 2011

Annexe : copie du powerpoint de présentation « exercice 2010-2011.pdf »

Le bilan financier est mauvais : **déficit de - 194 k€, dérive de - 200 k€** par rapport au prévisionnel.

Dans les divers documents présentés, Thierry Bayle souligne les dérives par rapport au prévisionnel.

Le montant des produits est très proche de ce qui avait été prévu de manière prudente. En revanche, le budget des charges « explose » !

Certaines manque-à-gagner et dépenses non prévisibles et/ou non prévues apparaissent et sont explicables :

- baisses de recettes sur les Festivals d'Aix-les-Bains (nombreuses annulations de dernière minute en raison de la pénurie d'essence) et de Cannes (impact négatif du placement du Championnat de France de Blitz + nombreuses annulations de dernière minute, là aussi)
- règlement du salaire de Serge Delhom sur la période allant de janvier 2008 à août 2010 (ce dossier qui semblait « enterré » a ressurgi fin 2010). Il restera à régler la période allant de septembre 2010 à avril 2011.
- règlement des abonnements Internet du webmestre, jamais pris en charge jusqu'à maintenant...
- très forte augmentation du nombre de packs de démarrage des nouveaux clubs et de kits scolaires
- réalisation, édition et routage de l'agenda
- refonte graphique du site
- financement du pilote d'une émission de télévision
- subventions exceptionnelles aux grandes organisations
- surcoût des Championnats du Monde à Montreux.

D'autres éléments concourant au déficit méritent un approfondissement :

- augmentation très importante des coûts d'affranchissement, téléphonie et Internet
- augmentation très importante des coûts de dotation et trophées sur l'ensemble des festivals (avec pourtant moins de joueurs) et grandes finales
- dérives au niveau du CdF à Mulhouse
- surcoût inattendu de la Fête du Scrabble 2010
- augmentation importante du coût global de l'encadrement des Festivals
- augmentation importante des refacturations d'abonnements de Promolettres à la FFSc (avec pourtant moins de nouveaux licenciés que la saison précédente).

Des erreurs de prévision relèvent d'affectations comptables erronées en année N-1 (par exemple, le financement des invitations ou encore les subventions intégrées dans les bilans du CdF Jeunes et Scolaires et du CdF Interclubs).

La question de l'absence de signaux d'alerte se pose également.

Des questions sont posées par les membres du CA concernant :

- la sur-dotation à Cannes. Quid de la ligne « dotation commune » alors qu'il n'y avait pas de cadeau commun ?
- l'explosion des coûts des trophées sur les Festivals de Cannes et Vichy.

Claude Boucard (Franche-Comté) demande pourquoi le coût des trophées pour la Finale des Interclubs est passé de 900 euros en année N-1 à 3 000 euros cette année.

Jean-François Harmand (Lorraine) estime qu'il faudrait négocier les prix sur la quantité de trophées à l'année et, le cas échéant, passer par un appel d'offres.

Mis en cause sur l'achat des dotations et des trophées qui est de sa responsabilité, le Directeur de la FFSc indique que le Président lui avait demandé d'améliorer la qualité des trophées. Daniel Fort répond qu'il n'en est rien. La seule amélioration demandée concernait la table des lots, compte tenu de l'absence de variété de celle d'Aix-les-Bains 2010, à savoir la diversifier et non augmenter les coûts. Il n'a jamais demandé de dépenser plus d'argent ni pour la table de lots ni pour les trophées qui ont

atteint des coûts démesurés cette année (par exemple plus de 6 000 euros à Vichy, au lieu de 2 700 euros l'année passée).

Le Directeur indique qu'il a négocié les prix avec le fournisseur des cadeaux d'accueil, pour le prochain festival d'Aix-les-Bains.

Gérard Van Cayzeele estime qu'il faudrait réactualiser le budget prévisionnel en cours d'année.

La discussion porte essentiellement sur ces questions de dotations et trophées.

NDLR : depuis le CA, le Président a rédigé un document d'analyse complémentaire, à destination des membres de l'AG de la FFSc, et a diligenté une enquête interne pour déterminer les anomalies et dysfonctionnements qui ont pu contribuer significativement à ce déficit.

4° / La parole aux Directions Nationales et Commissions

Nota : l'ordre des points prévu à l'ordre du jour est modifié en fonction des obligations de certains des intervenants.

a) Commission Classement Tournois et Haute Compétition (Michel Bulvestre)

Documents joints à l'ordre du jour : « MB 110914 sélections Chpts du Monde CCTHC (CA 011011).pdf », « MB 110914 interclubs CCTHC (CA 011011).pdf », « MB Propositions de la CCTHC au vote du CA (CA 011011).pdf », « modif Trophée DIAM VERT (CA 011011).pdf »

Interclubs :

Diverses propositions prenant effet **dès cette saison 2011-2012** sont présentées et soumises au vote.

Obligation de faire figurer le code club en début de nom des équipes.

Proposition adoptée **à l'unanimité** (32 votants).

Augmentation de 2 points de l'indice de valeur des équipes, division par division.

Proposition adoptée **à l'unanimité** (32 votants).

Nouveau mode d'attribution des points de classement sur la Qualification et la Finale des Interclubs (prise en compte des classements individuels, division par division, en sus des points « équipe »)

Proposition adoptée : **19 pour, 3 contre, 10 abstentions** (32 votants).

Qualifications pour le Championnat du Monde Élite :

Michel Bulvestre rappelle le mode de qualification, acté par le CA du 2 octobre 2010 (période de 19 mois : 3/4 des pourcentages de la saison en cours, 1/4 des pourcentages de la saison passée). Pas de modification demandée cette année, on ne change pas les règles en cours de route. Mais il conviendra peut-être de réétudier le dispositif pour 2012-2013 (à mettre à l'ordre du jour du prochain CA).

Un projet issu de la Commission Promotion de la FISF, présidée par Serge Delhom, vise à modifier le mode de qualifications pour le Championnat du Monde Élite. Il s'agirait de qualifier les 100 premiers du classement international, hors les critères nationaux existants. Ce dispositif qualifierait directement environ 65 joueurs français contre 25 actuellement. Une telle augmentation du nombre de qualifiés directs conduirait mécaniquement à une augmentation importante du nombre de qualifiés français, compte tenu des divers quotas existants (catégories d'âge, Outre-Mer) et cela même en réduisant drastiquement les autres critères de qualification actuellement en vigueur.

Le Président demande au CA de se prononcer sur le principe de cette augmentation.

La proposition est **rejetée : 17 contre, 15 abstentions** (32 votants).

Synthèse des décisions annexées : « décisions CA 011011.pdf »

Modification du règlement du Trophée Inter-Comités Diam-Vert (Michel Monsimer) :

En tant que responsable du dossier « Vermeils et Diamants », Michel Monsimer présente conjointement avec la CCTHC une proposition de modification du règlement de ce trophée - qui s'appuie sur le classement de la Finale du Championnat de France Vermeils et Diamants - de manière à ce que plus de comités puissent être classés.

Proposition adoptée **à l'unanimité** (32 votants).

b) Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires (Marie-Claude Derosne)

Marie-Claude Derosne, Présidente de la DNSJS, rappelle que son cheval de bataille est le rajeunissement de la fédération. Elle constate que 70% des licenciés ont plus de 60 ans et 30% moins de 60 ans et considère qu'il s'agit d'un déséquilibre préoccupant. Elle souhaite qu'un plus grand nombre de Présidents de club et de comité se sentent concernés par le dossier du Scrabble « Jeunes et Scolaires » (cf. son « plaidoyer » de rentrée) et fassent un effort dans ce domaine.

La Présidente de la DNSJS fait le bilan de la saison écoulée et évoque les projets de cette saison qui démarre.

Avancées institutionnelles :

Elle se déclare très satisfaite du rendez-vous obtenu, en mai 2011, avec un Conseiller du Premier Ministre, auquel elle a participé avec France Castillan, déléguée scolaire des Pays de la Loire, et le Président de la FFSc. Elle se félicite des premiers prolongements de ce rendez-vous, dès cet été, qui ont permis au Président, Daniel Fort, de rencontrer des responsables du Centre National de Documentation Pédagogique de l'Éducation Nationale. Cette rencontre a été fructueuse puisque la diffusion du guide « Le Scrabble pour les Jeunes » est désormais sur le point de se mettre en place, via la librairie du CNDP, et la rédaction d'un nouvel ouvrage sous label CNDP est à l'étude pour 2012, le rédacteur pressenti étant bien sûr Aurélien Delaruelle.

Bilans chiffrés :

Au 31 août, il y a 228 clubs scolaires, ce qui constitue une belle augmentation par rapport à la saison passée. Belle progression également du nombre de poussins « gratuits » (près de 3500). En revanche, le nombre des licenciés dans les catégories « Benjamin », « Cadet » et « Espoir » est à la baisse, particulièrement du côté des Espoirs dont le nombre se réduit comme « peau de chagrin ».

Concours :

Un contact positif s'est noué entre la FFSc et Mattel sur un « Challenge Interclasses » organisé par Mattel, en appui sur une agence hors média (Mazéas). La participation de la FFSc s'est concrétisée sur le tard (le challenge était déjà « ficelé ») mais l'apport de son expertise et de son réseau de bénévoles a été apprécié. Il serait intéressant de renforcer ce partenariat pour la saison 2011-2012 et que la FFSc soit un acteur à part entière du dispositif. En contrepartie, la FFSc est demandeuse d'un soutien de Mattel au Concours des Écoles ;

Le Concours des Ecoles 2010-2011 a rassemblé plus de 12 000 élèves et sera étendu aux classes de 6^{ème} et 5^{ème} des collèges, ce qui est une nouveauté. Autre nouveauté, la Finale du Concours des Écoles et des Collèges sera dissociée du Championnat de France Jeunes et Scolaires. Date et lieu prévisionnels : samedi 9 juin 2012, à Paris.

Certains membres du CA, comme Claude Boucard (Franche-Comté), s'interrogent sur l'opportunité de déplacer des jeunes pour une journée à Paris. Marie-Claude Derosne explique qu'elle espère qu'un partenariat se mettra en place avec Mattel sur l'organisation de cette finale et qu'il faudra bien sûr tirer le bilan de cette première expérience.

Calendrier des Championnats de France :

Le Championnat de France Jeunes et Scolaires 2012 aura lieu à Poisy (intitulé : Annecy – Poisy – Seynod), sous la houlette de Jean-Pierre Brelle qui est un habitué de ces grandes organisations.

2013 : le comité Bretagne étudie la possibilité de cette organisation, probablement à Lorient, mais rien n'est encore décidé.

Aix-les-Bains 2011 :

Le Séjour des Jeunes compte 53 inscrits, à ce jour, pour une capacité de 60 places. La participation est en nette augmentation par rapport à l'année dernière, résultat peut-être d'une bonne communication lors du dernier Championnat de France Jeunes et Scolaires, à Fréjus !

Marie-Claude Derosne souhaite profiter de ce séjour pour réunir les Espoirs et relancer leur sous-commission de la DNSJS.

Divers :

La Présidente rappelle :

- la mise en ligne de la vidéo sur le Scrabble scolaire, réalisée par Daniel Fort. Un bon outil pour la formation des animateurs mais aussi tout simplement pour la promotion du Scrabble duplicate...

- l'offre de formation faite aux comités, soit en direction des animateurs de Scrabble scolaire, soit en direction des enseignants. Elle espère des réponses positives et/ou des demandes pour que Jean-Pierre Brelle puisse mettre en place ces formations, à Paris ou en région.

Elle informe les membres du CA que la DNSJS travaille sur la refonte de la rubrique « Jeunes et Scolaires » sur le site web de la FFSc.

c) Direction Nationale du Scrabble Classique (Jean-François Himber)

Document joint à l'ordre du jour : « Combiné Scrabble Classique_Duplicate (CA 011011).pdf »

Jean-François Himber, Président de la DNSC, souligne le développement du Championnat Interclubs en Classique. Quelques comités ne s'impliquent pas encore mais la progression est encourageante.

Il expose son projet de tournoi combinant Classique et Duplicate :

- 2 tournois indépendants et homologables en tant que tels
- bonus accordés en fonction du classement en Classique
- une seule dotation pour le combiné
- sur une seule journée.

Des candidats à cette organisation se sont déjà manifestés.

Annie Gruchot (Présidente du Comité Provence) intervient pour exprimer qu'à son avis le Classique ne tient pas ses promesses, n'apporte pas de licenciés et que cette activité coûte cher en subventions, en particulier dans son comité.

Jean-François Himber ne partage pas cet avis. Il affirme, au contraire, que le Classique amène de nouveaux licenciés, initialement adeptes du jeu en ligne sur ISC, y compris dans le Comité Provence.

Le Président de la DNSC rappelle que certains comités n'ont pas de « délégué Classique » et les engage à en nommer.

Le projet d'organisation d'un « Combiné Classique-Duplicate » sur la saison 2011-2012 est soumis au vote du CA.

Le projet est adopté : **31 pour, 1 abstention** (32 votants).

d) Commission Développement Associatif et Affaires Juridiques (Hervé Bohbot)

Document joint à l'ordre du jour : « DAAJ_ModifsRI_2011_v5.pdf »

En l'absence d'Hervé Bohbot, Président de la commission, Michel Monsimer, membre de la DAAJ, présente une proposition de modification de l'article 6 du Règlement Intérieur de la FFSc.

Il est suggéré de ne plus apprécier l'âge minimal pour voter (16 ans) au 31 juillet mais de le rapporter à l'année civile en cours.

Le débat est ensuite vif autour de la notion de « prestataire de service de la FFSc ou de ses filiales » qui se substitue, dans le nouveau texte, à la notion d' « employé d'entreprises ou d'établissements prestataires de service importants... » dans le texte précédent.

Serge Delhom estime qu'il n'est pas normal que Jacques Lachkar et lui-même aient été obligés de démissionner de leurs postes pour se présenter à l'élection fédérale. Il considère que les règles applicables au niveau de la FFSc sont plus contraignantes que dans d'autres associations et qu'elles constituent, selon lui, une « ségrégation sociale ».

Le Président rappelle qu'à l'origine le travail de modification du RI demandée à la DAAJ consistait à rajouter un article concernant la prise en charge par la FFSc d'une partie des frais de campagne électorale des listes candidates. Il est alors apparu opportun d'aller plus loin dans le « toilettage » de cet article qui présentait plusieurs défauts ou imprécisions de rédaction.

Plusieurs membres du CA proposent alors de dissocier cette mesure spécifique de prise en charge des frais de campagne électorale de la refonte de l'article 6 du RI.

Compte tenu de l'enlèvement des échanges, le Président propose alors de n'étudier que la seule question de la **prise en charge des frais de campagne électorale** des listes en présence.

La proposition est approuvée : **28 pour, 1 contre, 3 abstentions** (32 votants).

Le Président propose ensuite de fixer ce défraiement à hauteur d'un **maximum de 2 400 euros par liste** (soit 200 euros par personne), sur justificatifs de dépenses **contrôlés par le Comité National d'Éthique**.

La proposition est approuvée : **26 pour, 2 contre, 4 abstentions** (32 votants).

e) Commission Développement et Animation des Clubs et Comités (Marie-Claude Cornut)

Documents joints à l'ordre du jour : « Bilan_anim_VVF_2011.pdf », « CH7 bilan 2011 et perspectives 2012 (CA 011011).pdf »

Animations :

La Présidente, Marie-Claude Cornut, souligne que les animations dans les festivals sont plus efficaces et ont plus de portée lorsque la DACC peut s'associer au club local.

Les animations VVF ont un avantage important : elles permettent de toucher directement les familles et de valoriser l'atout intergénérationnel du jeu de Scrabble. Elles ont bien fonctionné cet été. Un suivi a été assuré par la FFSc et les animateurs et les contacts ont été transmis auprès des présidents des comités concernés.

Ce partenariat est à poursuivre en ciblant les villages et en faisant des propositions à VVF plutôt que l'inverse. À l'expérience, les villages de campagne ou de montagne paraissent plus porteurs que les villages en bord de mer. Par ailleurs, le fait que la FFSc propose des lieux permettrait de limiter les coûts de ces animations.

Les négociations pour les vacances d'hiver n'ont pas été relancées mais les animations seraient plutôt à programmer hors vacances, en mars/avril.

Marie-Claude Cornut insiste sur l'importance du suivi des prises de contact par la FFSc (courrier dans les 10 jours) et souligne le travail effectué dans ce sens par la chargée de communication, Géraldine Guillaume.

Fête du Scrabble 2011 :

Des nouveautés cette année et un investissement important. Partenariat avec Mattel, réalisation d'une nouvelle Z-Card (ODS6), jeu en ligne, effort sur la dotation commune et sur les délais d'envoi, communiqués de presse... L'implication de Géraldine Guillaume est à nouveau soulignée.

Marie-Claude Cornut rappelle également que s'il est assez naturel de vouloir organiser la Fête du Scrabble dans ses murs, c'est également une bonne idée d'en sortir et d'aller à l'extérieur, en particulier vers les familles (le Scrabble est un jeu intergénérationnel qui rassemble).

Parties à vocabulaire courant :

Marie-Claude Cornut rappelle l'intérêt de télécharger les parties à vocabulaire courant pour intégrer les débutants en club. Pascal Graffion indique qu'il met à disposition des joueurs plus de 300 parties à vocabulaire courant sur son site « Duel de Mots ».

Challenge S7 :

Après un bilan de l'édition 2011 (cf. document annexé), Marie-Claude Cornut présente les propositions pour l'édition 2012 : même principe qu'en 2011 mais dotation ramenée à des proportions convenables (50% de réduction, cadeaux plutôt en rapport avec le Scrabble).

Sont soumises au vote du CA les propositions suivantes :

Date : **30 juin 2012**, sur le Simultané Fédéral en 1 partie de début d'après-midi.

Proposition adoptée **à l'unanimité** (30 votants)

Modalités de dotation : **50% au classement, 50% par tirage au sort**

Proposition adoptée **à l'unanimité** (30 votants)

Création d'un challenge S6 :

Sur le **même modèle que le Challenge S7**, même date et même partie (30 juin 2012).

Dotation équivalente à celle du Challenge S7, de manière à ce que l'ensemble des dotations des 2 challenges ne dépasse pas le coût de la dotation qui existait jusqu'à maintenant sur le seul challenge S7.

Quelques détails restent à peaufiner en ce qui concerne la répartition de la dotation (classement/tirage au sort, toute la série 6 d'un bloc ou par paliers regroupés A&B/C&D).

La **création de ce challenge S6**, ainsi défini dans ses grandes lignes, est soumise au vote du CA.

Proposition adoptée **à l'unanimité** (30 votants).

Téléthon 2011 :

Afin d'avoir un meilleur retentissement médiatique, Géraldine Guillaume sera au siège afin de recenser le montant des dons des clubs. Un passage télévisuel - ou à tout le moins la mention du montant global collecté au nom de la FFSc – est espéré. L'organisation d'un évènement spectaculaire FFSc, sur Paris, avec utilisation de la grille géante, est en projet.

Délégués « promotion » :

La Présidente indique que certains comités n'ont toujours pas de délégué promotion, ce qui est dommage. Elle rappelle que leur rôle est essentiel mais que c'est un travail de fourmi. Elle veut se donner les moyens de dynamiser cette équipe.

Site web de la FFSc :

Marie-Claude Cornut souhaite une actualisation du site pour que les personnes intéressées puissent trouver facilement toutes les informations utiles pour créer un club.

5° / Point sur les grandes organisations

Championnat de France Individuel et Championnat de France de Blitz 2012, à Saint-Étienne (16 au 18 juin) :

La ville est très intéressée par cette manifestation. Elle offre la location du parc des expositions ; la région s'est engagée à un soutien et la réponse du département est en attente. Le club de foot sera sponsor. Les organisateurs s'activent pour en trouver d'autres principalement auprès des hôtels et restaurants. Une restauration sur place sera assurée par une association, un espace d'artisanat local est également prévu. Des visites pour les accompagnants vont être mises en place.

Budget : 90 000 € incluant les 28 000 € du parc d'exposition offert
73 000 € de recettes sont prévus

Le budget a été établi sur la base des éditions précédentes (avec Blitz) et l'équilibre semble possible.

Championnat de France Jeunes et Scolaires 2012, Annecy – Poisy – Seynod (20 au 23 avril) :

Équipe solide pour l'organisation, pas de problème particulier. Cette année, il n'y aura pas de finale de Concours des Écoles (cf. point DNSJS), ce qui permettra d'accueillir plus de poussins. Il est prévu d'organiser le Grand Prix en public, à Seynod.

Finale du Championnat de France Interclubs 2012, à Voujeaucourt (2 et 3 juin) :

Mise en service d'un TGV, en décembre, qui mettra Voujeaucourt à 2h de Paris. Solide équipe d'organisation. Une visite sera prévue le samedi matin. La soirée des Interclubs se déroulera au Musée de l'automobile Peugeot, à Sochaux (ce sera très différent de la soirée du Championnat de France Individuel, organisée cette année à Mulhouse). Des navettes seront mises en place entre la gare, les hôtels et le lieu de la compétition. La salle sera divisée en 2 parties : un espace de jeu et un espace de restauration (repas du dimanche midi).

Championnats du Monde 2012, à Montauban (27 juillet au 4 août) :

Serge Delhom (Président du Comité Midi-Pyrénées, organisateur des championnats) informe le CA que le site dédié aux Championnats du Monde a été ouvert et qu'un programme prévisionnel a été publié. Il sera soumis à l'approbation de la FISF, à Aix-les-Bains.

Le Président, Daniel Fort, revient sur certains points de l'historique de cette organisation. Il s'étonne qu'en mars 2011, Serge Delhom n'ait pas jugé utile de faire part de son projet aux membres du CA alors qu'il s'avère, de source sûre, qu'il a annoncé ce projet, le lendemain, dans son comité. Il se déclare surpris également qu'après avoir ouvert la porte à un rapprochement entre la FFSc et le Comité Midi-Pyrénées (malgré le « clash » de juin à Vichy, concernant la gestion du dossier des Championnats du Monde en France), à l'occasion de l'Assemblée générale de la FISF, en août, à Montreux (en particulier via le concours de la DNSJS à l'organisation du séjour des jeunes), Serge Delhom ne se soit pas saisi de cette opportunité et ne lui ait toujours pas donné la moindre information sur la préparation de ces Championnats du Monde 2012. Il regrette, par exemple, de n'apprendre l'existence d'un programme prévisionnel que par l'intermédiaire d'une joueuse... belge, insatisfaite de ce programme. Enfin, le Président se demande pourquoi, même aujourd'hui, il donne si peu d'informations aux membres du CA comme si cela ne les concernait pas. Il estime que ce n'est pas la meilleure façon d'amener la FFSc à lui apporter son aide dans son travail de préparation et d'organisation.

Serge Delhom répond que cette organisation lui a été confiée par la FISF qui est donc son principal interlocuteur. Il considère donc ne pas avoir de démarche d'information particulière à faire en direction du Président de la FFSc ou du CA.

Finale du Championnat de France Interclubs 2013, à Évian (1^{er} et 2 juin) :

Alphonse Tarantini (Président du Comité Dauphiné-Savoie) présente sa candidature à l'organisation de la Finale du Championnat de France Interclubs 2013 au Conseil d'Administration et remet le courrier officiel au Président de la FFSc. Le Palais des Festivités sera mis à disposition gracieusement par la ville. Un temps, il était envisagé d'organiser le repas du samedi soir sur le lac mais cela ne se fera probablement pas, en raison des coûts trop élevés. Une autre solution sera recherchée.

6° / Points divers

a) GePeTo (Pascal Graffion)

Pascal Graffion informe les membres du CA que ce nouveau **logiciel de traitement des résultats de tournois** est disponible en téléchargement sur le site de la FFSc. Il est bien sûr toujours possible d'utiliser SIGLES, c'est d'ailleurs préférable pour les duplex et triplex car GePeTo ne permet pas encore de fusionner directement plusieurs centres. Ce logiciel va évoluer, dans les prochains mois, en fonction des remontées des utilisateurs.

b) Chevalet électronique (Pascal Graffion)

Pascal Graffion informe les membres qu'un nouveau projet d'arbitrage automatisé est en gestation, sous forme d'un « chevalet électronique ». Des contacts ont été établis, par l'intermédiaire du Président du groupe de travail « Arbitrage automatisé », Rachid Boudjenane, avec une société spécialisée de l'Isère qui a déjà réalisé une première étude et fait une proposition de fabrication d'un prototype. Une rencontre est prévue à Aix-les-Bains pour affiner le projet.

c) Bilan 2010-2011 des pratiques de téléchargement des clubs (Daniel Fort)

Annexe : « *téléchargements 2010-2011 (CA 011011).pdf* »

Le Président commente le document fourni. Les pratiques de téléchargement ont fortement progressé au cours de la saison mais 97 clubs n'ont rien téléchargé du tout. Le Bureau Directeur a donc décidé de redonner la possibilité aux clubs qui sont en difficulté avec Internet de recevoir à nouveau les parties par courrier. Cette information a été communiquée dans le courrier de rentrée adressé à tous les clubs.

d) Aide au financement de la création de la Fédération Algérienne de Scrabble et au Festival d'Alger (Daniel Fort)

Suite à une demande d'aide au financement de la création d'une Fédération de Scrabble en Algérie et d'un festival à Alger formulée par Rachid Boudjenane, président du club de Bobigny et scrabbleur très engagé dans de multiples projets au profit du développement de l'activité Scrabble, une subvention de 750 euros (soit environ la moitié de son budget prévisionnel) lui été accordée au titre de la commission « Francophonie et Relations Internationales » dont c'est l'un des objets. La FISF complètera ce financement par une aide équivalente.

e) Intervention personnelle d'Alphonse Tarantini

Alphonse Tarantini s'exprime pour regretter le fonctionnement actuel du CA sur une journée, ce qui ne permet pas, à son avis, de traiter correctement l'ensemble des sujets à aborder, faute de temps et de disponibilité d'une partie de ses membres qui doivent quitter la réunion en milieu d'après-midi, pour des raisons de transport.

Le Président rappelle qu'il avait proposé, par le passé, d'organiser les CA sur un week-end, par exemple dans un village de notre partenaire VVF, mais que cette proposition n'avait pas suscité l'adhésion des membres du CA.

La séance est levée vers 18h et se clôt par un pot de l'amitié.

Prochain CA : samedi 7 janvier 2012